

LES CONSEILLERS DE L'ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE ACCUEILLENENT SUR RENDEZ-VOUS TELEPHONIQUE

#COVID19 : possibilité de RDV à distance à partir du 4 juin



Avec la sortie du confinement, les points d'accueil de l'Assurance Maladie du Val-de-Marne restent fermés au public, mais à **compter du 4 juin les conseillers sont disponibles sur rendez-vous uniquement et à distance**, pour accompagner les assurés dans la réalisation de leurs démarches et répondre aux questions.

Les rendez-vous pourront être pris depuis le [compte ameli](#).

A noter : les rendez-vous auront lieu par téléphone, il est donc important de vérifier les coordonnées téléphoniques renseignées dans son profil.

Contacts presse :

Flore RIVOLLIER-FABRY, Chef de cabinet :
01 43 99 30 17 - flore.rivollier@assurance-maladie.fr

Catherine ROUDNEV, Chargée de communication :
01 43 99 30 86 - catherine.roudnev@assurance-maladie.fr



Suivez notre actualité sur Twitter : [@CPAM94](#)